

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018

Etaient Présents 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs :

| | | |
|---------------------------------|---|----------------------|
| Etienne SERNA | à | Pierre CASABONNE |
| Marianne PAPAREMBORDE | à | Aimé SOUMET |
| Laurent KELLER | à | Aracéli ETCHENIQUE |
| Bernard AURISSET | à | Sandrine HIRSCHINGER |
| Jacques NAYA | à | Daniel LACRAMPE |
| Maylis DEL PIANTA | à | Denise MICHAUT |
| Bernard UTHURRY | à | Marylise GASTON |
| Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET | à | Marthe CLOT |
| Christophe GUERY | à | Michel ADAM |

Suppléants : Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Michel IDOPE (excusé), Cédric PUCHEU, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT (excusé),

RAPPORT N° 16-181108-DEV-



ZONE D'ACTIVITÉS DU GABARN : DESSERTE ELECTRIQUE - PLAN DE FINANCEMENT

M. LACRAMPE rappelle que lors du conseil communautaire du 15 février 2018, votre assemblée a délibéré pour approuver la réalisation des travaux de renforcement de la desserte électrique sur la Zone d'Activités du Gabarn et solliciter les financements auprès des différentes institutions.

Pour rappel, la ZAE du Gabarn souffre d'une mauvaise desserte électrique. En effet, elle est alimentée en aérien depuis le poste source de LÉGUGNON et la distance entraîne une fragilité due aux aléas climatiques. Ceux-ci provoquent, et encore ces derniers jours des microtensions et microcoupures qui impactent le bon fonctionnement des entreprises de la zone (appareils hors service, machines qui s'arrêtent, pièces défectueuses...), et mettent ainsi en danger l'activité des entreprises concernées et la pérennité de leurs emplois.

Après plusieurs rencontres avec ENEDIS, et différentes études (relevés de tension sur plusieurs mois, études de faisabilité...), la solution proposée par ENEDIS serait d'enterrer la ligne HTA (haute tension) depuis le poste source le plus proche, lequel est situé rue du Coq à OLORON-SAINTE-MARIE.

Le coût de l'opération s'élève à 413 227.41 € HT. Les crédits ont été inscrits au Budget Primitif annexe du Parc d'Activités du Gabarn 2018 – section Investissement.

Sollicité en début d'année, l'Etat a accordé à la CCHB, par arrêté du 17 juillet 2018, une aide à hauteur de 171 835 €, au titre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement public Local).

Des démarches ont été faites auprès du SDEPA, ainsi qu'auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dont la réponse devrait intervenir mi-novembre.

En outre, dans le cadre de l'Appel à Projet 2018 « projets structurants des territoires intercommunaux », ce dossier a été déposé afin de solliciter une aide du Département des Pyrénées Atlantiques.

Ainsi, le plan de financement pourrait être le suivant :

| Financeurs | Montant subventionnable | % | Participation |
|-------------------------------|--------------------------------|-------------|-------------------------|
| Etat (DETR/acquis) | 413 227 € | Env. 41.58% | 171 835.00 € |
| Conseil Régional NA (demandé) | 413 227 € | 20.00 % | Arrondi à 82 645.00 € |
| Département | 413 227 € | 18 % | Arrondi à 74 381.00 € |
| Autofinancement (CCHB) | | 20% | 84 366 € |
| <u>TOTAL</u> | | | <u>413 227 €</u> |

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération
- **SOLLICITE** Monsieur le Président du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques pour une subvention au titre de l'Appel à Projet 2018 « projets structurants des territoires intercommunaux » et **ENGAGE** les démarches administratives correspondantes,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 novembre 2018

Suivent les signatures



Affiché le 13.11.18

Le Président



Daniel LACRAMPE